

AVIS N° 124-2023 / DC/BR / DG

TPBF 6,50% 2017-2027

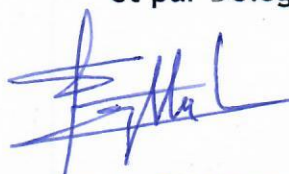
**Paiement des intérêts semestriels et
Remboursement partiel du capital**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina-Faso procédera, le 31 juillet 2023, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « TPBF 6,50% 2017-2027 » pour un montant global net d'impôt de **9 838 456 064 FCFA** (Neuf milliards huit cent trente-huit millions quatre cent cinquante-six mille soixante-quatre FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : CORIS BOURSE : 1474 Av. Dr Kwamé N'Krumah - 01 BP 6585 Ouagadougou 01 - Burkina Faso. Tel : (226) 25 33 14 85. Email : corisbourse@coris-bourse.com.

Fait à Abidjan, le 20 juillet 2023

Pour le Directeur Général
du Dépositaire Central/Banque de Règlement
et par Délégation



Le Directeur du Département des Opérations
Guimba SYLLA

